

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

Du Mardi 29 Mars 2016

L'an deux mille seize et le vingt et neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil Syndical d'ASPRESIVOS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Roger TOURNÉ, Président.

Présents : LESNE Maya (TORDÈRES), HOPPE Mathias (MONTAURIOL), MAURICE Dominique (TORDÈRES), Mme JUSTAFRÉ Jacqueline (CAIXAS), ANCEL Hilda (LLAURO), SOURROQUE Monique (CAIXAS), MAURAN Patrick (MONTAURIOL)

Absent :

Absent excusé :

Mme LESNE Maya a été élue secrétaire de séance.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Présentation par Madame Maya LESNE, Vice-Présidente.

Fonctionnement :

Dépenses : 91 060.92 € Recettes : 93 251.10 €

Excédent de Fonctionnement : **2 190.18 €**

Investissement :

Dépenses : 881.46 € Recettes : 4 000.00 €

Excédent d'investissement : **3 118.54 €**

Approbation à l'unanimité des membres présents.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSÉ PAR MONSIEUR LOUSTAUNAU RECEVEUR

Le Conseil Syndical, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

-Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur,

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Roger TOURNÉ,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de : **2 190.18 €**,

À L'UNANIMITÉ DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Excédent Total de Fonctionnement : 2 190.18 €

Affectation obligatoire (Virement à la section Investissement 1068): 0 €

Solde disponible :

- Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) 0 €
- Affectation à l'excédent reporté 0 €

Excédent d'investissement reporté au 001 (Recette Investissement)	=	3 118.54 €
TOTAL à affecter au 1068 (Recettes d'investissement)	=	0 €
Excédent reporté au 002 (Recette de fonctionnement)	=	2 190.18 €

VOTE DU BUDGET UNIQUE 2016

Présentation par Monsieur Roger TOURNÉ

➤ **Section de Fonctionnement : Dépenses : 96 490.18 €**

Chapître 011 : 24 300 €

012 : 66 700 €

65 : 4 000 €

022 : 1 490.18 €

023 : 0 €

Recettes : 96 490.18 €

002 Résultat reporté : 2 190.18 €

Chapître 70 : 64 400 €

77 : 100 €

013 : 27 800 €

➤ **Section Investissement : Dépenses : 3 616.44 €**

Chapître 21 : 3 616.44 €

Recettes : 3 616.44 €

001 Résultat reporté : 3 118.54 €

10222 : 497.90 €

1068 : 0 €

Approbation à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

➤ Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y aura des modifications à la rentrée du mois de mai à la cantine de LLAURO suite au départ de l'actuel gérant du restaurant. La cantine sera assurée soit par l'UDSIST en liaison froide soit par un nouveau gérant si une cession a pu être effectuée dans les temps.

➤ Madame LESNE fait le compte-rendu du dernier Conseil d'École.

➤ Une réflexion est déjà engagée pour l'organisation de la rentrée scolaire prochaine avec un effectif d'une soixantaine d'enfants. Des décisions seront à prendre quant au personnel qui auront une incidence certaine sur les budgets augmentant les participations des communes jusqu'à 1200€ par enfant pour les années à venir.

➤ Des demandes de dérogations ont été sollicitées auprès de différents maires pour des soucis d'organisation des parents. Avant toute délivrance, des solutions doivent essayer d'être envisagées au cas par cas et dans la mesure du possible avec les moyens techniques et financiers du syndicat.

➤ Une demande d'inscription à la maternelle a été formulée par une maman d'Oms, l'école de cette commune ne pouvant accueillir son enfant avant ses 4 ans. Des renseignements seront pris pour connaître l'âge exact de l'enfant et si la commune d'Oms serait prête à participer financièrement aux frais de cette scolarité.

La séance est levée à 20 h 00.